



**AVENANT N°1 A LA  
DELEGATION DE SERVICE PUBLIC DE GESTION  
DES SERVICES D'ACCUEIL PERISCOLAIRE  
ET D'ACCUEIL DE LOISIRS SANS HEBERGEMENT**

**ENTRE**

La commune de Wintzenheim, représentée par le Maire, Serge NICOLE, en vertu de la délibération du .....,

**d'une part**

et l'Association Régionale des Pupilles de l'Enseignement Public d'Alsace, représentée par son Directeur,

**d'autre part**

**Il a été convenu et arrêté ce qui suit :**

**1. ARTICLE 1 : OBJET DE L'AVENANT**

Par délibération du 18 juin 2021, le conseil municipal a désigné les PEP Alsace délégataire pour la gestion et l'exploitation du service périscolaire du 1<sup>er</sup> septembre 2022 au 31 août 2025.

Afin d'assurer l'exploitation du service, la commune a mis à disposition gratuitement des locaux destinés à l'accueil de loisirs sans hébergement précisés à l'article 4 de la convention de DSP :

- Accueil Périscolaire de Wintzenheim 11, rue de la vallée :
  - 2 salles d'activités
  - 1 salle de repos avec bureau
  - Sanitaires
  - Un office
  - Une cuisine pour le service de repas en liaison chaude ou froide

Un appartement jouxtant l'accueil périscolaire a été libéré. Il se compose de :

- Une entrée de 3,78 m<sup>2</sup>
- Une salle de bain de 10 m<sup>2</sup>,
- Des WC de 1,89 m<sup>2</sup>
- Une cuisine de 6,33 m<sup>2</sup>
- Un coin repas de 7,20 m<sup>2</sup>
- Une chambre de 11,16 m<sup>2</sup>
- Un séjour de 23,64 m<sup>2</sup>

## **ARTICLE 2 : MODIFICATIONS APPORTEES A LA CONVENTION DE DELEGATION DE SERVICE PUBLIC**

**L'article 4 est ainsi modifié :**

- Accueil Périscolaire de Wintzenheim 11, rue de la vallée :
  - 5 salles d'activités dont un espace activités cuisine
  - 1 salle de repos avec bureau
  - Sanitaires
  - Un office
  - Une cuisine pour le service de repas en liaison chaude ou froide
  - Un espace de stockage

## **ARTICLE 3 : INCIDENCE FINANCIERE**

Cet avenant n'entraîne aucune incidence financière.

## **ARTICLE 4 : AUTRES CLAUSES CONTRACTUELLES**

Toutes les autres clauses de la convention de Délégation de Service Public demeurent applicables.

Fait à Wintzenheim, le  
En deux exemplaires

Monsieur le Maire  
Serge NICOLE

Monsieur le Directeur des  
PEP Alsace

